

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
.....
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _____ (10 chiffres)
FR _____ (11 chiffres)
LU _____ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _____ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens européens Les derniers développements en droit fiscal européen

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

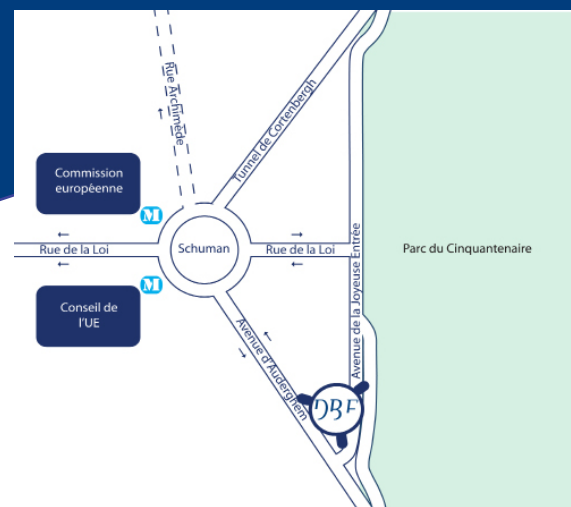
– Jeudi 19 avril 2018 après-midi : Conférence (Paris)
Pénal : Garanties procédurales à travers l'Union européenne

– Vendredi 27 avril 2018
Consommation & Alimentation dans l'Union européenne
Mises sur le marché, Sécurité, Etiquetage, Qualité, etc

– Vendredi 15 juin 2018
Actualités du droit européen de la propriété intellectuelle

– Vendredi 5 octobre 2018
Droits de l'homme, droits fondamentaux et Etat de droit

– Vendredi 7 Décembre 2018 :
Les derniers développements du droit européen de la concurrence



LIEU DE LA CONFERENCE

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu



ENTRETIENS EUROPEENS A LA DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE BRUXELLES

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS EN DROIT FISCAL EUROPEEN

Vendredi 9 mars 2018



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 9 MARS 2018

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS EN DROIT FISCAL EUROPÉEN



Délégation des Barreaux de France

L'agenda fiscal de l'Union européenne s'est caractérisé par une intensification des plans d'actions et des propositions législatives ces dernières années, cela malgré les compétences limitées de l'Union en matière fiscale et l'exigence d'unanimité au Conseil. Poussée par les scandales successifs et une opinion publique plus pressante, l'Union a intensifié son action en matière de lutte contre les pratiques d'évitement fiscal, afin de préserver la base d'imposition de ses Etats membres, profitant d'un contexte international favorable en la matière. Outre, la lutte contre les pratiques fiscales dommageables, l'Union a relancé le chantier ambitieux de l'harmonisation fiscale et le projet d'assiette consolidée de l'impôt sur les sociétés. Elle a également lancé le chantier de la réforme de la TVA et réfléchit actuellement à la question de la fiscalité applicable à l'économie numérique.

Afin de dresser un panorama des derniers développement en matière fiscale au niveau européen, la Délégation des Barreaux de France vous convie à participer à ses Entretiens européens qui se tiendront le 9 mars prochain, en présence de plusieurs intervenants spécialistes de la matière, qu'ils soient universitaires, praticiens ou institutionnels.



9h00 - 9h10 : Propos introductifs
Jean Jacques **FORRER**, Président de la DBF

9h10 - 9h40
L'Union européenne et la fiscalité : état des lieux

ATELIER N°1
LA FISCALITE DIRECTE DANS L'UNION EUROPEENNE

9h40 - 10h20
Quelles perspectives en matière de fiscalité directe : vers une **ACCIS** ?
Débats : 10h10 - 10h20

10h20 - 11h
La jurisprudence récente de la **CJUE** en matière de fiscalité directe
Débats : 10h50 - 11h

11h - 11h10 : Pause

ATELIER N°2
**LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION
DES BASES D'IMPOSITION
DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UE**

11h10 - 11h50
Fraude, évasion, optimisation, planification : légal ou illégal ?
Débats : 11h40 - 11h50

11h50 - 12h30
Le renforcement de l'arsenal législatif : directive sur la lutte contre l'évasion fiscale, propositions sur les intermédiaires fiscaux et la publication d'information pays par pays...
Débats : 12h20 - 12h30

12h30 - 13h30 : Déjeuner

ATELIER N°3
QUELLE FISCALITÉ POUR LE NUMÉRIQUE ?

13h30 - 14h10
Le paquet Marché unique numérique **TVA**
Débats : 14h00 - 14h10

14h10 - 14h50
Réflexion sur la notion d'établissement stable et son évolution à l'ère du numérique
Débats : 14h40 - 14h50

14h50 - 15h00 : Pause

ATELIER N°4
ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE TVA

15h00 - 15h40
Les prestations des avocats et la **TVA** dans l'Union européenne
Débats : 15h30 - 15h40

15h40 - 16h30
La réforme de la **TVA** dans l'Union européenne
Débats : 16h20 - 16h30

16h30 : Clôture
Jean Jacques **FORRER**, Président de la DBF